

La France : du déni à l'ambivalence



**KHALID
ADNANE**
ANALYSE

Collaboration spéciale

La période des fêtes qui approche à grands pas aura certainement un goût plutôt particulier cette année pour une majorité de Français. C'est que le pays, plongé dans une crise de contestations sociales cristallisée, notamment, par celle des « bonnets rouges », constate que sa situation économique demeure inquiétante. Les financements publics sont toujours sur la corde raide, le chômage demeure très élevé et l'emploi industriel régresse, comme en témoignent les fréquents licenciements dans ce secteur. Disons qu'on est loin des espoirs nourris lors de la présidentielle du printemps 2012.

Nouvelle conception de l'État

D'après un sondage Ipsos, réalisé cette semaine pour le compte du journal *Le Monde*, 74 % des Français estiment que leur pays est en déclin : 48 % chez les sympathisants de la gauche, 85 % chez ceux de la droite et 91 % chez ceux du Front national de Marine Le Pen. Pendant ce temps, ils sont 64 % à penser que les difficultés actuelles de leur pays ne relèvent pas d'une conjoncture défavorable, mais plutôt, d'une mutation profonde de la société. De plus, pendant que



AGENCE FRANCE PRESSE, FRED TANNEAU

La société française est plongée dans une crise de contestations sociales cristallisée par les bonnets rouges.

43 % accordent leur confiance aux entreprises pour réussir cette transformation du pays, seulement 13 % font encore confiance à l'État.

Tout porte à croire qu'aujourd'hui, une majorité de Français aient littéralement perdu foi dans la capacité de leur gouvernement (et leur Président) à renverser la situation économique de leur pays. Plus frappant encore, le fait que la population française semble exprimer une rupture étonnante face au rôle de l'État : 59 % des répondants souhai-

tent limiter au maximum le rôle économique des pouvoirs publics et accorder le plus de libertés possibles aux entreprises.

Quels moyens ?

Cependant, lorsqu'on questionne les Français sur la nature des moyens à mettre en place pour relancer le pays, la voie des sacrifices est loin d'être celle qu'ils tendent à privilégier. Ainsi, plus de la moitié refusent une réduction des services publics ou une baisse des allocations socia-

les. De plus, seulement 27 % d'entre eux disent accepter une augmentation de la durée du travail, par un rallongement des heures ou encore par une diminution des jours de vacances. Par contre, ils continuent à croire fermement, dans une proportion de 71 %, que le redressement économique du pays passe par une augmentation des salaires.

Et c'est justement là que le problème se pose. Cette « ambivalence » représente une profonde négation d'une des

lois les plus élémentaires en économie : celle des ressources versus les besoins. Si on persiste à ne pas vouloir toucher au panier de services à recevoir (et donc diminuer ses dépenses), il faut se résoudre à créer plus de richesse (et donc augmenter ses revenus). Cela suppose, entre autres, des réformes structurelles en profondeur, notamment sur le plan de la productivité, un chantier qui peine à se mettre en place en France, alors que d'autres pays comme l'Italie ou l'Espagne (et l'Allemagne avant eux) ont réussi à le faire, non sans heurts.

Ambivalence!

En mars 2012, en plein cœur de la présidentielle française qui avait porté François Hollande et les socialistes au pouvoir, l'influent hebdomadaire britannique *The Economist* avait créé tout un émoi dans l'hexagone avec un éditorial intitulé : « Un pays dans le déni ». Aujourd'hui, un an et demi plus tard, les sombres perspectives de la France sur le plan économique et les multiples tensions sur le plan social, conjuguées à cette réticence que manifestent les Français face aux choix déchirants qu'ils ont à faire, laissent pour le moins perplexe et suggèrent qu'ils ont simplement troqué le déni pour l'ambivalence!

Ce n'est guère mieux et peu rassurant pour l'avenir!

Khalid Adnane est économiste à l'école de politique appliquée à l'Université de Sherbrooke.

TRIBUNE LIBRE

CHSLD de Weedon : message à Lynda Périgny

Nous avons été tous très étonnés de lire votre prise de position dans le journal *La Tribune* du vendredi 6 décembre en provenance de votre direction, au nom de l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie, et se déclarant en faveur de la proposition du Centre de santé et des services sociaux (CSSS) du Haut-Saint-François de regrouper ses deux institutions sous un même toit. Permettez-nous, madame, de vous demander :

Pourquoi notre ministre Réjean Hébert mentionnait-il récemment qu'il souhaitait ne pas se mêler du dossier du CSSS du Haut-Saint-François?

Pourquoi l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Estrie s'improvise-t-elle dans un dossier relevant du conseil d'administration de l'établissement? Madame, il faut comprendre que les membres des conseils d'administration ne sont pas des pions, ils connaissent le territoire et les besoins de la population de leur MRC. C'est au conseil d'administration de décider de l'avenir

des services offerts dans son milieu.

Vous dites : « Pour les experts du réseau de la santé et des services sociaux, il ne fait aucun doute que le projet proposé respecte les meilleures pratiques en soins aux personnes âgées ».

Avez-vous lu l'allocation du Protecteur du citoyen *Allocation en commission parlementaire concernant le Livre blanc sur l'assurance autonomie* dans lequel le protecteur du citoyen précise que certains CSSS ont déjà commencé à modifier leur offre de services dans le sens présenté dans le Livre blanc et que cela lui paraît prématuré?

Vous dites : « Avec le projet de réorganisation, les personnes âgées de Weedon pourraient ainsi vivre dans leur chez-soi beaucoup plus longtemps ». M. Morand, directeur général du CSSS du Haut-Saint-François, nous a clairement indiqué que les économies réalisées iraient dans l'intensification du soutien dans le milieu pour les

besoins de la population sur tout le territoire de la MRC du Haut-Saint-François.

Vous dites aussi que « plusieurs constats démontrent qu'une réorganisation de services s'avère nécessaire dans l'intérêt des personnes âgées. »

Lors du dernier conseil d'administration, la direction de l'établissement nous mentionnait que les résidents, et je cite, seraient « confinés » au 1^{er} étage, et que, pour sortir dans le parc spécialement aménagé ou pour aller tout simplement à l'extérieur, ils devront être accompagnés d'un membre du personnel ou de la famille. Est-ce cela un milieu de vie?

Vous dites également : « Pour avoir un réseau efficace, il faut que les personnes reçoivent le service requis, au bon moment et au bon endroit »

Nous sommes tout à fait d'accord avec cela. Imaginons la situation suivante :

Un usager nécessite une admission en hébergement, aucune place n'est disponible dans le CHSLD de son territoire et il y a des places vacantes au

CHSLD de Weedon.

Qu'est-ce qui est préférable, selon vous?

Laisser cette personne sur une civière à l'urgence, la laisser occuper un lit de longue durée en centre hospitalier à des coûts très élevés ou, encore, laisser cette personne à domicile sans tous les soins auxquels elle a droit?

L'objectif ne devrait-il pas être de ne laisser aucune personne en situation précaire? Pourquoi ne pas maintenir ces lits puisque la structure est déjà en place? Soyons créatifs. Pourquoi ne pas prévoir quelques lits régionaux au CHSLD de Weedon qui pourraient dépanner et accueillir les débordements des autres territoires?

Expliquez-nous également pourquoi dans le nouveau projet de construction du CHSLD d'East Angus, on a retiré l'hypothèse d'intégrer les services du CLSC d'East Angus à ceux du CHSLD? La situation de regroupement « Tout sous un même toit » est souhaitable pour Weedon, mais ne l'est pas pour East Angus? Vraiment

incompréhensible.

Devrez-vous revoir également ce projet pour la MRC du Haut-Saint-François afin de respecter les orientations du ministre Hébert?

En terminant, Madame, nous considérons que d'une proposition de fusion qui a été refusée par la majorité des membres du conseil d'administration, nous passons à un regroupement encore plus pénalisant pour notre territoire. Sommes-nous victimes d'une tentative de règlement de compte?

Nous voulons le meilleur pour nos aînés, mais nous ne voulons pas qu'on agisse trop rapidement et regretter, dans quelques années, ce qui aurait été décidé avec trop d'empressement....

Lucienne Gravel, Denis Rondeau, Renée Paquet, Yves St-Pierre, MD, Jean-Denis Roy, Jacinthe Audet-Bolduc, Jean-Pierre Patry, Daniel Groleau, Claude-Gilles Gagné.

Le comité de citoyens pour la survie du CLSC et du CHSLD de Weedon